

## COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2009

Le 5 juin 2009, à 20 H , le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. PRUNIER Valéry, Maire.

Présents : VILLANNE Jean-François - GENET Jean-Pierre - VASQUEZ Elise - PELLEGRINI Stéphane - AUBIN Xavier - MION Roger - DUCOVAT Delphine - PFEIFFER Jean-Louis - LERAYER Monique.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance, M VILLANNE Jean-François.

#### **0) PREAMBULE**

En préambule à l'ordre du jour la question de la rédaction des CR par le secrétaire de séance est posée. JF Villanné tient à assumer cette tâche lorsqu'il est désigné, d'autres conseillers sont d'avis contraire. La liberté de choix est donc laissée à chacun. Il est cependant rappelé que le projet de rédaction est transmis au maire, qui en est responsable, et qu'il n'est validé qu'après la signature de l'ensemble des conseillers.

#### **1) VALIDATION DES CR ANTERIEURS**

Les CR des séances du 2 janvier – 9 janvier – 13 mars – 26 mars et 2 mai 2009 qui avaient été validés électroniquement sont signés en séance.

#### **2) EVOLUTION DU DOSSIER DU COMPLEXE SCOLAIRE**

E Vasquez qui a participé à la réunion du SIGRS du 18 mai commente les plans qui ont été présentés ainsi que les modifications adoptées en cours de séance. Il s'agit surtout de modifications d'ordre fonctionnel (préau, sanitaire, bureaux ...). D'après le président du SIGRS le permis de construire devrait être déposé fin juin et les plans en 3 D présentés aux élus à ce moment. La consultation des entreprises devrait avoir lieu en septembre. Le choix du bureau d'étude chargé du photovoltaïque est une priorité. Une fois choisi, six mois d'instruction du dossier sont prévus. V Prunier apporte un certain nombre de précisions concernant le projet photovoltaïque, ses atouts et ses risques et fait part de ses craintes concernant les dates avancées.

#### **3) L'ASSAINISSEMENT**

Ce sujet a déjà été traité dans la lettre du maire le 2 juin dernier. Les travaux sont pratiquement terminés il est possible maintenant de faire un premier bilan .Un problème récurrent concerne les odeurs . La pose de filtres semble pouvoir éradiquer cet inconvénient.

Quelques fosses (3) sont actuellement signalées comme défectueuses et l'on déplore 2 erreurs graves de conception. La réunion publique prévue le 6 juin va permettre de quantifier les difficultés rencontrées par les habitants.

#### **4) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

JF Villanné a rencontré la plupart des présidents ou trésoriers des associations de Bucey qui ont à sa demande rempli un questionnaire. Les sommes proposées au Conseil par JF Villanné sont scrupuleusement étudiées et discutées. Finalement les sommes ci-dessous sont finalement attribuées :

FC Bucey	1250 Euros
Pêcheurs	110 Euros
AAB	800 Euros
ASPBO	800 Euros
Coopérative scolaire	655 Euros (dont un chèque cadeau de 75 €)
USEP	300 Euros (Bucey – Messon – Fontvannes )

A noter que certaines associations à caractère inter-communal sont depuis 2009 subventionnées par la CDC, et notamment l'ADMR, le Don du sang, la JSVPO...

#### **5) ACHAT D'UN TERRAIN EN FACE DU LAVOIR**

Le terrain face au lavoir mis jusqu'à présent à disposition de la commune par un particulier par convention est repris par son propriétaire qui a souhaité interrompre la convention. Le lavoir est donc dorénavant sans espace permettant les animations. Cette reprise du terrain a une autre conséquence puisque un champ avait été laissé pour culture en contre – partie de la mise à disposition du terrain près du lavoir La résiliation de la convention entraîne donc la fin de cet échange qui prendra effet après la récolte, si le code rural le permet, ou au plus tôt dans le cas contraire.

Le maire a engagé des discussions avec des propriétaires de terrains proches du lavoir. Il ressort qu'un d'entre eux est à vendre et que les propriétaires proposent la vente à la commune. La commune envisage donc d'acheter un terrain face au pignon du lavoir en bordure de la pièce d'eau du château Le conseil municipal émet un avis favorable à l'achat de ce

terrain face au pignon du lavoir et en bordure de la pièce d'eau du château pour une contenance de 1 HA 77 A. Il charge le maire de mener les démarches y afférant.

#### 6) FETE DES MERES

Organisation de cette cérémonie qui aura lieu le lendemain à 11 heures : fleurs Monique Lerayer, décorations Delphine Ducovat et Monique Lerayer, installation des sièges Jean-François Villanné, boissons et petits gâteaux Valéry Prunier.

#### 7) REUNION PUBLIQUE

Elle est programmée le lendemain samedi à 18 heures 30. Préparée par une lettre du maire elle traitera principalement de l'avenir de l'école, de l'assainissements et des questions diverses posées par les habitants.

#### 8) ELECTIONS EUROPEENNES

Les urnes seront installées après la réunion publique. La composition des bureaux de vote est décidée :

8 h – 11 h 30 Roger Mion - Stéphane Pellegrini (partiel) – Xavier Aubin – Delphine Ducovat (partiel)

11 h 30 – 15 h Elise Vasquez – Jean Louis Pfeiffer – Valéry Prunier

15 h - 18 h Jean-François Villanné – Jean-Pierre Genet – Monique Lerayer

Dépouillement Valéry Prunier – Jean-François Villanné – Monique Lerayer – Jean-Pierre Genet.

#### 9) QUESTIONS DIVERSES

##### • Nettoyage d'un pilier de l'église

Monsieur et Madame Bernaudat proposent de prendre à leur charge le nettoyage du pilier soutenant le vitrail. Le conseil municipal les remercie pour leur générosité et donne un accord sous réserve que ces travaux ne portent pas atteinte à l'unité de couleur des pierres de l'édifice. Monique Lerayer est chargée de se renseigner à ce sujet.

##### • Association foncière rurale

Xavier Aubin a rencontré Philippe Bréhaudat président de l' AFR et Pascal Toulouse qui maintiennent les demandes exprimées au cours d'une précédente médiation à laquelle avait participé le maire. Il semble donc que les positions sont figées. Un débat s'engage sans que cela aboutisse à une solution.

##### • Caniveaux obstrués et bétonnés

Plusieurs agriculteurs ont obstrué et même bétonné pour l'un d'entre eux le caniveau devant leur sortie afin d'atténuer les secousses au passage des engins agricoles. Le maire précise que cet aménagement d'une voie publique est interdit principalement pour des raisons de sécurité mais également d'écoulement des eaux. Il a donc envoyé aux intéressés un courrier demandant sa suppression. Suite à des lettres raisonnables de part et d'autre une décision consensuelle est choisie. Jean-François Villanné se charge des négociations qui se résument en deux points : supprimer les obstructions, puis trouver ensemble une solution qui réponde aux besoins et soit acceptée par le maire et l'Equipement.

##### • Conseil consultatif des sapeurs pompiers volontaires

Ce conseil doit être réuni rapidement car un certain nombre de dossiers sont à étudier d'urgence. Une réunion préliminaire entre élus aura lieu le 26 juin à 18 heures. Suite à des vacances de poste sont élus à cette instance Delphine Ducovat titulaire, Jean-François Villanné suppléant.

- Le Conseil après délibération décide de renouveler le contrat de Mme Lonjaret, qui donne entière satisfaction.
- Le Conseil donne son accord pour le renouvellement de la convention médicale avec le centre de gestion.
- Le Conseil met à jour le bail d'occupation de l'appartement communal en prévoyant que 50% des frais d'entretien relatif à la nouvelle installation d'assainissement (vidange tous les 4 ans et divers) seront à la charge du locataire.
- La pièce de théâtre « le lavoir » aura lieu comme prévu samedi 13 juin à 17 h 30. Plusieurs membres du Conseil ont nettoyé le lavoir et ses abords en plusieurs séances et prépareront l'installation (D. Ducovat et M Lerayer le vendredi après-midi et le samedi matin).
- Les festivités du 14 juillet sont à prévoir dès maintenant. Le maire va faire une note aux habitants pour en particulier les inviter au repas citoyen du 13. Il serait souhaitable d'obtenir la participation de l'artificier qui était intervenu l'an dernier : Monique Lerayer s'en occupe. Jean-François Villanné va contacter Pascal Toulouse pour lui demander si les pompiers envisagent cette année de participer aux animations en particulier à la retraite aux flambeaux.
- Jean-Louis Pfeiffer fait un rapide bilan des affouages : trop d'arbres ont été oubliés ou non coupés, plusieurs têtes non débitées. Il prépare un compte rendu plus complet en particulier en ce qui concerne les parts non exploitées. Ce compte-rendu est indispensable pour obtenir à terme une meilleure discipline et efficacité dans les affouages, condition sine qua non à leur maintien.

Séance levée à 01h00.